



CLaC'Infos **n°32**

Le bulletin d'information du Comité Laïcité Citoyenneté 29

Février 2024

CLaC'Infos apporte une information sur l'actualité de la Laïcité et sur l'activité de l'association Comité Laïcité Citoyenneté 29 (CLC29). Il a pour vocation d'être partagé avec les sympathisants et défenseurs de la Laïcité.

N'hésitez pas à le diffuser très largement à vos proches, ami(e)s et connaissances.

La rédaction du CLaC'Infos.

Sommaire

1. Éditorial du Président du CLC29
2. Actualités du CLC29
3. Tribune libre par Pierre BODART
4. Revue des médias
5. Conseil de lecture supplémentaire
6. Le Quiz du mois



Éditorial

Chers amis,

En ce début de nouvelle année, je vous adresse – un peu tardivement, certes – au nom de l'ensemble des membres du conseil d'administration du Comité Laïcité Citoyenneté 29, nos vœux les plus chaleureux. Alors que nous jetons un regard rétrospectif sur l'année écoulée, marquée par des moments d'interrogation, de débats autour des valeurs qui sont les nôtres, nos pensées se dirigent vers Dominique Bernard, assassiné le 13 octobre dernier par un terroriste islamiste. Nous abordons 2024 avec l'espoir renouvelé d'apaisement, de dialogues constructifs sur les questions de laïcité, principe fondamental de notre République, garante de la liberté de conscience.

L'actualité de ce mois de janvier nous met au défi de rester vigilants, de défendre avec ardeur les principes qui font le fondement de notre société. La récente polémique concernant la situation des établissements privés confessionnels sous contrat avec l'État ne peut que retenir notre attention. Elle nous incite à défendre plus que jamais l'enseignement public, laïque et gratuit. Ce sont d'ailleurs ces deux derniers attributs qui ont permis que soit donné à l'école sont caractère obligatoire. Cette école, espace d'apprentissage ouvert à tous, constitue le socle sur lequel s'appuie notre démocratie, fondée par la primauté de la raison sur les croyances individuelles, de ce qui rassemble sur ce qui divise.

C'est animés par cette idée que nous avons décidé d'organiser une nouvelle

conférence-débat, le samedi 2 mars prochain. Cette rencontre, au cœur de nos préoccupations, mettra sans nul doute en lumière les enjeux cruciaux liés à la laïcité dans le contexte éducatif. Nous sommes pour cela enthousiastes à l'idée d'accueillir Eddy Khaldi, président de la Fédération Nationale des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN), personnalité engagée, reconnue dans le domaine de la laïcité. Cette conférence promet d'être un moment privilégié pour échanger, comprendre et agir en faveur d'une éducation laïque et citoyenne.

Nous vous convions chaleureusement à participer à cet événement, dans la continuité de notre engagement indéfectible envers une éducation émancipatrice, respectueuse des principes qui fondent notre République.

Le Président du Comité Laïcité Citoyenneté 29



Hommage à Robert Badinter

Le Comité Laïcité Citoyenneté 29 se fait le relais de l'hommage à Robert Badinter du Comité Laïcité République. Voici le texte :

Avec la disparition de Robert Badinter, la France perd l'un de ses plus grands hommes, et le Comité Laïcité République, un inestimable compagnon.

Son engagement inébranlable en faveur des principes républicains, et en particulier de la laïcité, a irrigué sa réflexion et son action tout au long de sa vie, et a guidé nos propres pas depuis la création du CLR en 1991, voici 33 ans.

Droit, juste, pédagogue, Robert Badinter a été au sens littéral du terme le garde des Sceaux de la République ; il incarnera à jamais l'esprit de notre Constitution.

C'est au nom de tout ce qu'il représente pour notre pays tout entier, et particulièrement pour le Comité Laïcité République, que nous avons tenu, à l'occasion de la remise des prix 2023 de la laïcité le 8 novembre dernier à l'Hôtel de ville de Paris, à lui attribuer un prix spécial, ainsi qu'à son épouse, notre amie Elisabeth.

En ce moment de deuil, largement partagé par nos concitoyens et, bien au-delà de nos frontières, par tous ceux qui à travers le monde œuvrent en faveur de la justice et de la liberté, nous nous souvenons de lui non seulement pour ses accomplissements et son intégrité morale, mais aussi pour son élégance et sa modestie, sa gentillesse, sa hauteur de vue, son courage et son intelligence, sa vive lucidité qui n'entamait cependant pas son optimisme et sa foi en l'avenir de l'humanité.

Le Comité Laïcité République, plein de gratitude à l'endroit de ce digne héritier de Condorcet et du siècle des Lumières, continuera à porter le message de Robert Badinter pour qu'il inspire les générations futures, en faveur d'un monde plus juste et plus fraternel.



Actualités du CLC29

L'année 2024 sera riche en événements et actions du comité.

Une conférence débat sera organisée début mars (date et lieu à préciser). Nous poursuivrons nos interventions pour le public scolaire et personnes étrangères (en partenariat avec l'ABAAFE).

Nous envisageons également une exposition sur la laïcité. Enfin, un débat autour d'un thème avec projection d'un film est à l'étude.

La cause de la laïcité nécessite une mobilisation de tous les instants. Restez attentifs à nos prochaines publications.

En attendant...

Excellentes fêtes de fin d'année.



Tribune libre

Chaque mois retrouvez un billet d'humeur d'un membre du conseil d'administration du Comité Laïcité Citoyenneté 29 ou d'un invité d'honneur. Avis personnel, partage d'impressions, sur l'actualité ou tout sujet ayant trait à la Laïcité, cette tribune d'expression libre est sous l'entière responsabilité de son auteur et ne saurait engager le CLC29.

Dans ce numéro, nous avons donné la plume à Jean-Pierre HUE, membre du CLC29.

Laïcité et immigration

Tout d'abord il convient de rappeler qu'une tribune libre n'engage que le signataire de cette tribune et en aucun cas l'association support, à savoir le Comité Laïcité Citoyenneté 29.

Les récents débats sur la loi immigration ont montré, s'il en était besoin, que rien n'est définitivement acquis en matière de droit, et que l'aspect progressiste de la laïcité (droit à l'IVG, mariage pour tous, fin de vie, droit des migrants...) pouvait être mis à mal, à tout moment, par des croyances religieuses pétries de certitudes, qui souhaitent imposer leurs points de vue à l'ensemble de la société .

Rappelons que la Laïcité repose sur trois principes :

- La liberté de conscience et la liberté de culte
- La séparation entre l'État, les institutions publiques d'une part, et les cultes, les organisations et institutions religieuses et culturelles, d'autre part
- L'égalité de tous devant la loi, quelles que soient les croyances et les religions.

Objet, en 1905, d'un compromis historique avec la religion catholique, la laïcité est une loi d'harmonie propice au «vivre ensemble».

Mais la laïcité a-t-elle un rapport avec l'immigration ?

Depuis plusieurs années, le Front National (devenu Rassemblement National) et ses thèses xénophobes progressent dans la société. Parallèlement, ce parti dénonce en bloc l'immigration, notamment celle issue du Maghreb et de confession musulmane. Cette organisation a instrumentalisé la laïcité pour tenter d'en faire une arme contre l'étranger, notamment arabe et musulman. Ce dévoiement par le Front National de la loi de 1905 en une loi anti-religieuse, antimusulmane abime la laïcité. Depuis 30 ans, les textes relatifs à la politique migratoire de la France se succèdent et ont toujours les mêmes conséquences : le recul des droits des personnes exilées et la détérioration de

leurs conditions d'accueil. Aujourd'hui, la désinformation et les clichés xénophobes bénéficient de relais inédits dans la classe politique. **La loi asile et immigration en est un.**

Rappelons que plus de 2 500 hommes, femmes et enfants sont morts ou disparus en Méditerranée en 2023, cela représente une augmentation de près de 50 % par rapport à la même période en 2022. Peut-on imaginer, un seul instant, que ces hommes et ces femmes migrent, au péril de leur vie, sans être poussés par une impérieuse nécessité économique, climatique ou politique.

Donc, oui, au-delà des « Droits de l'Homme » la laïcité, la citoyenneté ont à voir avec l'immigration.

Le déplacement actuel du centre de gravité politique vers le conservatisme ne doit pas nous faire oublier que notre pays est le résultat de multiples migrations : polonaise, italienne, portugaise, maghrébine, espagnole. C'est ce melting-pot culturel qui fait la France et qui nous fait l'aimer dans sa diversité ! Les cultures, les pratiques artistiques, les habitudes alimentaires voyagent, s'influencent, se mêlent au risque, sinon de s'atrophier voire de disparaître. De ce point de vue, les immigrations ont contribué non seulement à nourrir les arts, les modes de vie, la culture française, mais aussi et parfois, à en être les principaux vecteurs. Des arts, comme la chanson ou la cuisine, la peinture et l'art moderne en passant par la littérature, l'architecture, la décoration, la haute couture, les immigrés et leurs descendants n'ont cessé de contribuer à leur vitalité et au rayonnement international du " génie " culturel français. Il est souvent avancé que ces migrants étaient de culture catholique et que cela favorisait leur intégration au sein de la « fille aînée de l'Église ». Sans doute, mais la difficulté est du même ordre aujourd'hui que celle qui exista face aux ligues factieuses catholiques à la fin du XIXe siècle. **L'intégrisme est malheureusement présent, de tous temps, dans toutes les religions. À nous de nous y opposer !**

La loi de 2024 « Asile et immigration » considère l'immigration comme une menace au lieu de chercher à répondre aux véritables enjeux de notre société. Ainsi, de nombreuses mesures répressives et indignes ont été votées et ont alimenté le débat public. Notre priorité comme laïques est et restera le respect des droits humains. Le Conseil constitutionnel a censuré, pour motif de forme, 32 articles de cette loi (en tant que « cavaliers législatifs ») et 3 articles sur le fond.

Ces dispositions censurées, introduites en quasi-totalité par le Sénat, portent notamment sur :

- l'exigence d'une durée de séjour régulier imposé aux étrangers pour l'accès à certaines allocations (aide personnelle au logement, allocations familiales...);
- le durcissement du regroupement familial ;
- les restrictions sur l'accès au séjour des étrangers malades ;
- le dépôt d'une « caution de retour » pour les étudiants étrangers ;

- le rétablissement du délit de séjour irrégulier ;
- les conditions d'accès à la nationalité française des jeunes nés en France de parents étrangers ;
- la prise d'empreintes digitales d'un étranger clandestin sans son consentement ;
- les conditions d'hébergement d'urgence des étrangers visés par une mesure d'éloignement ;
- la prise en compte dans l'attribution de l'aide publique au développement du degré de coopération des États étrangers en matière de lutte contre l'immigration irrégulière.

Malgré ces censures, ce texte reste dangereux et le gouvernement a franchi la ligne rouge en ayant encouragé un débat nauséabond autour de mesures qu'il savait être anticonstitutionnelles.

Peu de semaines auparavant, le quotidien *Le Monde* daté du 17/11/23 publiait un article intitulé « Le manque d'immigration de travail handicape la France ». Citons-en un extrait : « [...] *Les bienfaits d'une immigration de travail sont considérables à court terme, pour répondre à des tensions fortes et persistantes dans certains secteurs cruciaux, tant pour notre économie que pour notre vie quotidienne. Les métiers dits « en tension » s'observent ainsi à tous les niveaux de qualification : il nous manque aussi bien des ouvriers spécialisés que des médecins, des cuisiniers, des infirmiers, des banquiers ou encore des informaticiens. Dès lors, la faible immigration de travail en France est un problème économique majeur. Faute de personnels, des services d'urgences ferment, des citoyens âgés dépendants sont privés de soins, des entreprises renoncent à créer de l'activité, voire ferment ou se délocalisent.*

Pourtant, les études montrent que l'immigration de travail a, à court terme, un impact négligeable sur les finances publiques, dans la mesure où les immigrés travaillent, cotisent et paient des impôts. A long terme, l'immigration de travail, en particulier qualifiée, stimule la croissance en favorisant l'innovation, l'entrepreneuriat et l'insertion. »

Pas moins de trente lois sur l'immigration ont été votées depuis 1980. La dernière en date sera retenue comme celle qui assimila le migrant à une menace pour la France, et qui amorce la reconnaissance de la « préférence nationale » chère au Front National, tout en fragilisant nos institutions et en instrumentalisant le Conseil Constitutionnel.

Ce jour est un jour de tristesse.

Jean Pierre HUE.



La revue des médias

Les éléments de la revue des médias sont sélectionnés à titre informatif et ne reflètent pas nécessairement la position du Comité Laïcité Citoyenneté 29.



Le Vatican s'oppose à l'inscription de l'IVG dans la Constitution française

Le Monde avec AFP
Publié le 07 février 2024

Accès libre et gratuit

Le Vatican s'est opposé, mercredi 7 février, par son média officiel, à l'inscription dans la Constitution française de la « liberté garantie » pour les femmes d'avoir recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), qui doit être débattue prochainement au Sénat.

[Lire la suite](#)



Lycée musulman Averroès : les dessous d'une rupture contestée avec l'État

CHARLIE HEBDO,
La croix, le 11/12/2023

Accès libre et gratuit

Le préfet des Hauts-de-France, Georges-François Leclerc, a confirmé dimanche 10 décembre avoir acté jeudi dernier la rupture du contrat d'association d'État avec le lycée privé musulman lillois Averroès. Une décision rare, contestée par des acteurs politiques et éducatifs de la région Hauts-de-France, qui dénoncent une issue disproportionnée.

[Lire la suite](#)



Stanislas : la liberté de l'école privée sous contrat en question

La Croix le 18 décembre 2023

Accès libre et gratuit

Le rapport d'inspection sur l'école parisienne Stanislas révélé le 16 janvier soulève la question de la liberté et des obligations auxquelles sont tenus les établissements privés sous contrat. Il relance le débat sur le contrôle de l'État qui reste dans les faits assez léger.

[Lire la suite](#)



"Liberté, égalité, fraternité"... faut-il ajouter "laïcité" à notre devise ?

CLR - (Marianne, 14 déc. 23) 18 décembre 2023

Accès libre et gratuit

À l'heure où la laïcité dans son acception française est perçue comme menacée, d'un côté, par la poussée de l'islamisme, et, de l'autre, par un modèle anglo-saxon plus enclin à promouvoir la coexistence des religions que la protection de la liberté de conscience, l'association de ce principe au triptyque républicain s'est répandue dans la bouche de

AFFICHAGE DE LA CHARTE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE



Entretien. « Nous, laïques, athées et apostats, sommes la majorité ! »

CHARLIE HEBDO,

Paru dans l'édition du 6 décembre 2023

Accès libre et gratuit

« Charlie » a rencontré Maryam Namazie, militante et réfugiée iranienne, fondatrice et présidente du Conseil des ex-musulmans de

quelques politiques.

[Lire la suite](#)

Grande-Bretagne, et Nadia El Fani, réalisatrice franco-tunisienne, présidente de Laïques sans frontières. Elle sont co-organisatrices du colloque qui se tiendra les 8 et 9 décembre à Paris et dont Charlie est partenaire : « Laïques de tous les pays, unissez-vous ! »

[Ecouter la suite](#)



«Ma femme n'aura pas le droit» : un footballeur musulman influenceur sur TikTok liste ses règles pour sa future épouse

Le FIGARO- Par E.P.

Publié le 07/01/2024

Accès libre et gratuit

Adel, footballeur français aux 780.000 abonnés et qui défend un Islam rigoriste, déclare que sa femme ne pourra pas avoir «d'amis garçons», «s'exprimer sur les réseaux sociaux» ou encore mettre des «habits moulants».

[Lire la suite](#)



Iran : Une femme reçoit 74 coups de fouet pour « atteinte aux mœurs publiques »

20 MINUTES, Publié le 07/01/24

Accès libre et gratuit

Le contrôle des femmes toujours aussi fort en Iran. Une femme, Roya Heshamti, a reçu 74 coups de fouet pour « atteinte aux mœurs publiques » et a été condamnée à payer une amende pour non-port du voile musulman, a déclaré l'Autorité judiciaire.

[Lire la suite](#)



Lille : le prix de la laïcité de la République française pour un projet lillois

France TV, Publié le 20 Janvier 2024

Accès libre et gratuit

Fin décembre, des collégiens lillois et les Funambulants, fabrique de films lilloise, ont reçu le prix de la laïcité de la République française. Avec leur court-métrage actuel et ludique, ils abordent la laïcité à l'école, valeur du vivre-ensemble.

[Lire la suite](#)



Ram Mandir : pourquoi ce temple hindou est-il au cœur d'une controverse majeure de l'histoire indienne ?

GEO - BENJAMIN LAURENT

Publié le 19 janvier 2024

Accès libre et gratuit

L'ouverture du Ram Mandir à Ayodhya, dans le nord de l'Inde, est une victoire pour les militants hindouistes, mais aussi un symbole de la place écrasante de la religion hindoue dans la plus grande démocratie du monde.

[Lire la suite](#)



Occitanie : Carole Delga annonce la création d'un Conseil régional de la laïcité en 2024

Le JOURNAL TOULOUSAIN, Gala Jacquin

12 décembre 2023

Accès libre et gratuit

À l'occasion du 118e anniversaire de la loi de 1905, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, a annoncé la création d'un Conseil régional de la laïcité. Celui-ci



Atteintes à la laïcité : "Il n'est pas possible que les élèves refusent les programmes de la République"

Le Point,

Diffusion du 12 décembre 2023

Accès libre et gratuit

Une professeure du collège Jacques-Cartier, à Issou (Yvelines), a été

prendra alors place dans le courant de l'année 2024.

diffamée après avoir présenté une peinture montrant des femmes dénudées à des élèves. Des enseignants ont fait valoir leur droit de retrait.

[Lire la suite](#)

[Ecouter \(9min\)](#)

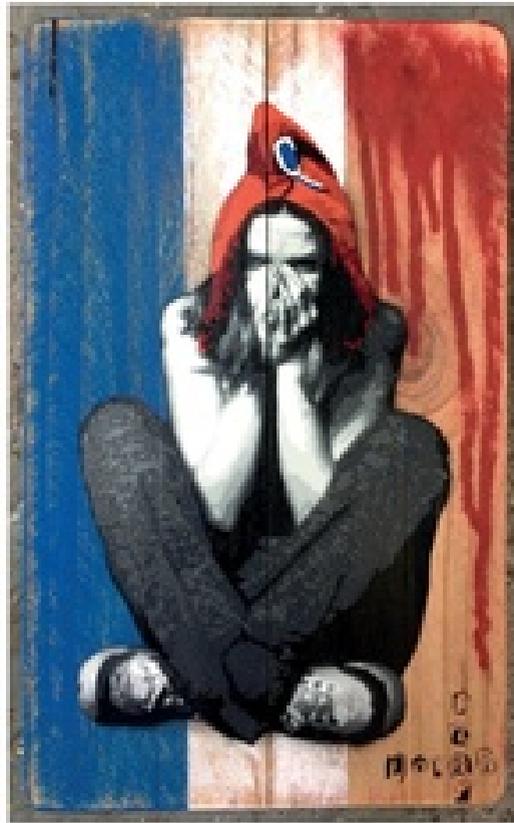
Conseils de lecture supplémentaire

Samuel Mayol, Docteur en Sciences de Gestion, est Maître de Conférences à l'Université Sorbonne Paris-Nord et directeur adjoint du LaRA-ICD (Laboratoire de Recherche Appliquée). Pour saluer son engagement en faveur de la laïcité, il a reçu en 2015, le prix national de la Laïcité remis par le Comité Laïcité République.

Ed. L'Harmattan - Collection Des Hauts et Débats

Samuel Mayol

Laïcité, la République jusqu'au bout



Préface de Patrick Kessel
Postface de Gilbert Abergel

Des Hauts & Débats

L'Harmattan

La laïcité, inscrite dans nos traditions depuis la Révolution, est au cœur de notre République. Ce principe est profondément ancré dans nos valeurs collectives.

Être laïque aujourd'hui, c'est être dans la ligne droite des valeurs de la République, à savoir être universaliste, féministe et antiraciste.

Historiquement, c'est avec la gauche que la laïcité entretient les liens les plus forts et ce devrait être son rôle que de poursuivre le combat pour faire vivre cette valeur républicaine.

Malheureusement, une partie de la gauche s'est éloignée de ce principe

fondateur de la République et a progressivement laissé la droite et l'extrême droite récupérer la laïcité qu'elles ont pourtant si souvent combattue dans l'Histoire.

La laïcité est un socle, une colonne vertébrale sur laquelle s'appuient les principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

Et à ce titre, la laïcité est le meilleur rempart contre le racisme et la discrimination. Elle permet de garantir l'égalité de traitement de tous les citoyens et de lutter contre toutes les formes de stigmatisation ou de rejet. Défendre la laïcité, c'est prôner les valeurs de l'antiracisme et de l'égalité.

Ainsi, à l'instar de Jean Jaurès qui déclarait que le « socialisme, c'est la République jusqu'au bout », il est temps d'affirmer que « la laïcité c'est la République jusqu'au bout » et de se mobiliser pour défendre et porter ce qui constitue un des fondements de notre démocratie et de notre vivre-ensemble.

Date de publication : 16 novembre 2023

Broché - format : 13,5 x 21,5 cm • 178 pages

Langue : français

ISBN : 978-2-336-41436-2



Le QUIZ! du mois

Chaque mois, le CLC29 vous propose un quiz pour tester vos connaissances sur la citoyenneté et la laïcité !

Les réponses figurent dans le site internet de notre association.

Attention ! Il peut y avoir plusieurs bonnes réponses.

Amusez-vous bien !

Question 1/ Un professeur organise la visite d'une cathédrale pour découvrir l'art des vitraux. Un élève peut-il refuser d'y aller pour des raisons religieuses?

A : Oui, cela exprime son droit de voir respecter ses croyances religieuses.
B : Non.

[voir la réponse sur notre site](#)

Question 2/ Une élève de troisième explique à son professeur d'EPS qu'elle souhaiterait mettre son voile sur le trajet du gymnase. En a-t-elle le droit?

A : C'est interdit
B : C'est tout à fait possible

[voir la réponse sur notre site](#)

Question 3/ En cours de français le professeur lit un texte sur l'athéisme. Peut-il discuter avec ses élèves de ses propres convictions religieuses?

A : Oui
B : Non

[voir la réponse sur notre site](#)

Adhésions

Ensemble, continuons de défendre les valeurs de la Laïcité, poursuivons nos actions auprès d'un public élargi !

Renouvelez votre adhésion, adhérez !

Le Comité Laïcité Citoyenneté 29 est reconnu d'intérêt général et peut, à ce titre, émettre un reçu fiscal permettant de déduire de ses impôts 66% du montant de l'adhésion.

[J'adhère, je renouvelle mon adhésion](#)

Abonnement

Vous avez reçu le CLaC'Infos par l'intermédiaire d'un proche, d'un(e) ami(e), d'une connaissance et vous souhaitez recevoir les prochains numéros ?

Abonnez-vous au CLaC'Infos, le bulletin d'information du Comité Laïcité Citoyenneté 29. C'est gratuit !

[Je m'abonne au CLaC'Infos](#)

Comité Laïcité Citoyenneté 29
29200 BREST
contact@comitelaicite29.fr



*Directeur de la publication :
Président du CLC29*

Cet e-mail vous a été envoyé car vous êtes inscrit sur
la liste de diffusion des sympathisants du Comité Laïcité Citoyenneté 29
[Cliquez ici pour vous désinscrire](#)



© 2022 Comité Laïcité Citoyenneté 29